

CACES® R490

Grues de chargement

Option télécommande

R490

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'une grue de chargement.

Il devra maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R490.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail
- Comprendre le français

Objectifs pédagogiques

Il devra maîtriser la conduite des Grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES®.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur de DVD, rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode Théorique :

Méthode actives adaptées à la formation des adultes : interactive et démonstrative

Moyen Pratique :

- Plate-forme extérieure en adéquation avec les grues de chargement

- Possibilité d'effectuer des chargements et déchargements de matériaux

- Grue de chargement

Méthode pratique :

Organisation par atelier

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Parcours pédagogique

Répondant à l'annexe du référentiel de connaissances de la recommandation R490 de la CNAM :

FORMATION THEORIQUE (4 heures)

A- LA REGLEMENTATION

- Dispositions relatives aux décrets du 23/08/1947 et du 08/01/1965

B- LES GRUES DE CHARGEMENT SUR CAMION

- Présentation

- Description, dispositifs de sécurité

- Vérifications de départ, mise en marche

- Orientation, stabilisation, levage

- Gestes de commandement et signaux sonores

C- LES PRINCIPAUX RISQUES

- Retombée, renversement de la charge et de l'appareil

- Déformation du châssis

- Risques avec des obstacles fixes ou mobiles

- Risques électriques (lignes aériennes)

D- ELINGAGES

- Les différents types d'élingues

- Les angles d'élingage

- Critère de choix d'un élingue, mesures de sécurité

- Entretien des élingues

FORMATION PRATIQUE (10 heures)

A- Centre de gravité

B- Notion d'équilibre

C- La courbe de charge

D- Règles de sécurité

TEST THEORIQUE ET PRATIQUE (7heures)

A- Epreuve théorique sous forme de QCM

B- Epreuve pratique sous forme de parcours à réaliser

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRES : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs

Durée

21.00 Heures

3 Jours

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69



Annexe du programme de formation CACES R490

NIVEAU : Sans objet

DOCUMENT : Sans objet

POSSIBILITÉ DE VALIDER OU NON DES BLOCS COMPÉTENCES : Un test théorique et pratique doit être validé pour la validation du CACES.

Le CACES sera délivré suite à la validation des deux épreuves. Si une des deux épreuves n'est pas validé lors du premier passage elle pourra être repassée.

AGRÉMENT : Notre organisme est certifié par SGS

DÉBOUCHÉ : Cette formation permet d'accéder au métier du bâtiment, du commerce de gros, du déchet, ...

MAINTIEN DE LA QUALIFICATION : Recyclage tous les 5ans dans un centre certifié

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Permis CE
- CACES R-489
- CACES R- 485
- ADR
- FIMO

Consultez les indicateurs de résultats calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale ici :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>